

**Des voix:** Bravo!

● (1550)

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je l'ai déjà fait. J'ai déjà parlé à mes collègues. Ils m'ont toutefois dit, et j'ai aussi étudié la question, qu'il y a au *Feuilleton* des questions...

**Une voix:** Embarrassantes.

**M. Sharp:** Non pas embarrassantes, mais qui impliquent des dépenses publiques gigantesques. Lorsqu'on pose des questions, je pense qu'il faudrait les présenter sous une forme autorisant une réponse rapide et peu onéreuse.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à l'un des ministres qui ont essuyé un camouflet, le ministre des Transports. Je suis plein de sympathie pour les ministres qui se font infliger un camouflet par un secrétaire parlementaire—ce qui revient à dire que je suis plein de sympathie pour tous les ministres. J'aimerais que le ministre des Transports nous explique pourquoi nous attendons depuis des mois—et pour ce qui est du dernier rappel, depuis deux semaines—la réponse à une question concernant l'un de nos anciens collègues, l'honorable M. Pickersgill. Il n'y a là rien de problématique, et la réponse ne devrait pas prendre des mois. Pourquoi ce retard?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, il y a parfois dans la vie des coïncidences tout à fait imprévues. Au moment même où l'honorable député posait sa question, j'en signais la réponse dans mon carnet.

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, quelque chose de si inhabituel de la part du gouvernement mérite les plus grands éloges. Ceux qui assistent à des méfaits et finissent par agir méritent des éloges infinis.

**Une voix:** Il y a longtemps qu'elle est dans votre carnet?

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

### L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX DU LAIT—DEMANDE DE CONSULTATION POUR LA MISE AU POINT DE LA FORMULE

**M. John Wise (Elgin):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le 24 janvier, il a indiqué à la Chambre qu'une étude sur l'industrie laitière venait d'être terminée et qu'une formule d'indice pour l'établissement du prix du lait avait été mise au point. J'aimerais lui demander s'il entend soumettre cette formule aux producteurs laitiers du Canada, aux associations de producteurs, aux offices de commercialisation provinciaux et aux autres groupes intéressés de l'industrie pour qu'ils l'étudient avant de mettre ce programme en vigueur?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas en quels termes j'ai exposé mes vues ce jour-là.

## Questions orales

**Une voix:** Avez-vous dit bévues?

**M. Whelan:** Une politique a été mise sur pied après une longue période d'étude à laquelle ont participé toutes les organisations et les provinces. Nous aurons des discussions définitives avec les premiers intéressés, les producteurs laitiers du Canada, avant que la formule finale ne soit présentée à l'industrie.

**M. Wise:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre entend-il présenter ce programme vers le 1<sup>er</sup> avril, qui marque habituellement le début de la campagne laitière?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, j'espère qu'il sera prêt au moins à cette date, mais avant si possible, pour que les gens puissent comprendre la politique et qu'elle puisse leur être expliquée avant d'entrer effectivement en vigueur.

\* \* \*

## LES POSTES

### L'ABANDON DE L'EFFIGIE DE LA REINE POUR LES ENVELOPPES PRÉ-AFFRANCHIES

**M. Stan Schumacher (Palliser):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Est-il vrai que le gouvernement a décidé qu'à compter du 3 mars ou peu de temps après, les enveloppes pré-affranchies du ministère des Postes ne porteront plus l'effigie de la Reine, et, dans l'affirmative, qu'y verra-t-on?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, nous émettons depuis un très grand nombre d'années des timbres qui ne portent pas l'effigie de la Reine. Nous continuerons à présenter l'effigie de la Reine dans les années à venir, cependant, comme nous l'avons fait par le passé, ainsi que, qui sait, un jour, le portrait d'anciens ministres des Postes.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### LE PROJET D'INCLUSION DU DÉLIT DE NÉGLIGENCE CRIMINELLE DANS LE TRAITÉ D'EXTRADITION CANADO-AMÉRICAIN—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le 24 janvier, mon collègue, le député de Wellington-Gray-Dufferin-Waterloo a signalé au premier ministre suppléant la mort tragique d'un jeune garçon d'Hamilton heurté par une voiture. Le conducteur du véhicule était un certain Thomas Martin. A l'époque, le député a demandé si le gouvernement envisageait de signifier aux États-Unis qu'il souhaitait modifier le traité d'extradition pour y inclure le délit de négligence criminelle. Dans sa réponse, le ministre a indiqué qu'il n'avait pas été question de ce détail lors de la signature du dernier traité, mais qu'il examinerait le problème. C'est une question très importante, je me demande si le ministre a bien suivi cette affaire et s'il a du nouveau à nous signaler?